



Conseil d'administration

355^e session, Genève, 17-27 novembre 2025

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

Date: 8 octobre 2025

Original: anglais

Contributions volontaires et dons

Résumé: Le présent document contient une liste détaillée des dons en faveur de programmes d'activités du BIT qui ont été acceptés depuis septembre 2023, à l'exclusion des fonds reçus aux fins d'activités de coopération pour le développement.

Unité auteur: Département de la gestion financière (FINANCE).

Document connexe: [GB.349/PFA/INF/1](#).

1. À sa 251^e session (novembre 1991), le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à accepter, lorsqu'il le jugerait approprié, les dons en espèces ou en nature faits par des gouvernements, des organisations gouvernementales et non gouvernementales ou des particuliers, étant entendu que ces dons n'entraîneraient aucune obligation financière pour les Membres de l'Organisation et qu'il en serait périodiquement rendu compte au Conseil d'administration de manière détaillée. Cette autorisation est venue confirmer la décision prise à la 151^e session (mars 1962), par laquelle le Conseil d'administration avait étendu l'autorisation qu'il avait donnée à sa 130^e session (novembre 1955) et confirmée à sa 138^e session (mars 1958).
2. Le détail des dons acceptés par le Directeur général a été communiqué pour la dernière fois au Conseil d'administration en novembre 2023 ¹. Les dons en faveur de programmes d'activités qui ont été acceptés depuis lors sont énumérés dans l'annexe. Ils n'incluent pas les fonds reçus aux fins d'activités de coopération pour le développement.

¹ GB.349/PFA/INF/1.

Dons en faveur de programmes d'activités

Donateur	Montant	Date	Objet
Gouvernement des Fidji	298 379 dollars des Fidji (131 967 dollars des États-Unis (dollars É.-U.))	Entre juillet 2023 et juin 2025	Contribution aux frais de location du bureau de l'OIT à Suva.
Gouvernement de la France	Deux contributions de 277 000 euros et 259 000 euros chacune (579 027 dollars É.-U.)	Février 2024 et mars 2025	Prise en charge des coûts de fonctionnement du bureau de l'OIT à Paris et appui à son action, notamment aux fins du développement de ses activités en matière de promotion et de relations publiques.
Gouvernement de l'Allemagne	Deux contributions de 82 502 euros et 83 963 euros chacune (177 103 dollars É.-U.)	Décembre 2023 et décembre 2024	Prise en charge des coûts de fonctionnement du bureau de l'OIT à Berlin.
Gouvernement de la Trinité-et-Tobago	864 700 dollars de la Trinité-et-Tobago (128 205 dollars É.-U.)	Entre octobre 2023 et mai 2025	Contribution aux frais de location du bureau de l'OIT à Port of Spain.
Stichting Loonwijzer (Fondation WageIndicator)	4 982 euros (5 305 dollars É.-U.)	Mars 2025	Contribution aux frais associés à la tenue, du 2 au 4 juillet 2025, de la 9 ^e Conférence sur la réglementation pour le travail décent.
Institut du travail de Corée	4 300 dollars É.-U.	Avril 2025	
Université de Manchester	3 800 dollars É.-U.	Juin 2025	
Université de Toronto	5 000 dollars É.-U.	Avril 2025	
Université Cornell, School of Industrial and Labor Relations	3 000 euros (3 471 dollars É.-U.)	Juillet 2025	
	(Total des contributions 21 876 dollars É.-U.)		

Donateur	Montant	Date	Objet
Centre de recherches pour le développement international (CRDI) Canada	13 200 dollars É.-U.	Juin 2024	Contribution aux frais associés à la tenue, à Kigali (Rwanda), du 22 au 24 mai 2024, de la Conférence mondiale sur les emplois décents pour les jeunes.
Institut coréen pour l'économie industrielle et le commerce (KIET)	Deux contributions de 30 046 dollars É.-U. et 12 087 dollars É.-U. chacune (42 133 dollars É.-U.)	Juillet 2024 et décembre 2024	Mise en œuvre du plan d'action conjoint pour 2024 intitulé «Forging ahead: Labour dimension of human rights due diligence and responsible business conduct» (Aller de l'avant: la dimension liée au travail du principe de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et de la conduite responsable des entreprises).
Gouvernement du Kazakhstan	Deux contributions de 50 000 dollars É.-U. chacune (100 000 dollars É.-U.)	Décembre 2024 et mai 2025	Mise en œuvre de la feuille de route pour la promotion du travail décent en République du Kazakhstan.
Institut coréen pour la recherche en matière législative (KLRI) sous l'égide du Conseil national pour la recherche en sciences économiques, humaines et sociales (NRC)	70 000 dollars É.-U.	Juillet 2025	Contribution à deux projets de recherche conjoints: a) une étude sur l'amélioration du droit et des institutions en République de Corée pour promouvoir la résolution concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire, adoptée par la Conférence internationale du Travail à sa 110^e session (2022); b) une étude législative sur la création d'une économie communautaire et du soin locale durable, axée sur un milieu de travail sûr et salubre grâce à l'innovation en Corée.

Les bureaux de l'OIT énumérés ci-après sont installés dans des locaux mis à disposition gratuitement par les pays hôtes: Abuja (Nigéria), Ankara (Türkiye), Beyrouth (Liban), Budapest (Hongrie), Colombo (Sri Lanka), Dakar (Sénégal), Koweït (Koweït), Hanoï (Viet Nam), Lisbonne (Portugal), Luanda (Angola), Madrid (Espagne), Montevideo (Uruguay) pour le Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle (CINTERFOR), Rome (Italie) et Yaoundé (Cameroun). Ont également été mis à disposition gratuitement par les pays hôtes les locaux des coordonnateurs nationaux dans les villes suivantes: Apia (Samoa), Astana (Kazakhstan), Belgrade (Serbie), Chisinau (République de Moldova), Erevan (Arménie), Skopje (Macédoine du Nord) et Oulan Bator (Mongolie). Le gouvernement du Nigéria accueille le directeur du bureau de l'OIT à Abuja dans un logement privé. En outre, des plaques et des objets décoratifs ont été offerts au Bureau.